

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021
à 19 heures 30 en Maison Communale Lucien Roche à Rourebeau

Secrétaire de séance : Géraldine COULAUD

Présents : Mr Florent MARTIN, Maire, Mme Géraldine COULAUD, Adjointe, Mr Nicolas TRUPHEME, Adjoint, Mme Christiane GIRAUD-AUDINE, Adjointe Mr Thibaut ELAPHOS, Mr Jérôme FOURNIER, Mr Christian BERNARD, Mme Françoise BOUDIER, Sandra BOUCHARD Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Liliane CANDY et Jérôme BONNET**

Procurations : Jérôme BONNET à Florent MARTIN, Maire

La séance est ouverte à 19 heures 30.

1/ Marché de Travaux sur un mur en enrochement instable au Village – Attribution

M. Le Maire expose la nécessité de procéder à la reconstruction d'un mur en enrochement instable au Village. Après avoir consulté plusieurs entreprises, c'est la Société MANU CLIER TP de Lazer qui réalisera ce chantier pour un montant HT de 17 447.50 €. Un financement à hauteur de 50 % est attribué par le Département.

Adopté à l'unanimité

2/ Acquisition d'une lame à neige convertible et chaînes.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, M. Le Maire donne connaissance du devis de l'entreprise SASU ALPES AGRI MECA de Saléon d'un montant HT de 10 180 € comprenant une lame à neige complète. Il propose son achat et dit qu'un financement à hauteur de 50 % est attribué par le Département.

Adopté à l'unanimité

3/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics (Eau et Assainissement 2020)

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement 2020. Après en avoir pris connaissance, l'assemblée adopte ce rapport.

Adopté à l'unanimité

4/ Règlement de l'eau

M. Le Maire explique que ce règlement a été élaboré avec l'aide du Département, il sera donné aux abonnés avec leur prochaine facture.

Adopté à l'unanimité

5/ Questions diverses

A/ Amélioration de l'éclairage public – Attribution du marché

Après avoir consultés plusieurs entreprises, la commune d'Upaix a retenu l'offre la plus économiquement avantageuse, à savoir, l'entreprise APEI de Digne les Bains pour procéder à la rénovation de l'éclairage public de la commune, notamment à la Tour, l'Eglise, le Boulodrome, les Lanternes pour un montant HT de 36 287 €.

Adopté à l'unanimité

B/ Virement de crédits

Des travaux supplémentaires de voirie vont être lancés ; il est nécessaire de créditer le programme « voirie » de 60 000 € en débitant le programme « Achat du château ».

Adopté à l'unanimité

C/ Motion Communes Forestières

M. le Maire donne lecture de la Motion présentée conjointement par la présidente des communes forestières des Hautes-Alpes, le président des Maires des Hautes Alpes et le président des Maires Ruraux des Hautes Alpes. Motion

Adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 30

Le Maire, Florent MARTIN

